

# **PASSE – GRAINES**

Production, gestion, circulation des semences  
dans l'association

27/01/2013

Modalités de gestion et d'échange

Reproduction des semences

Cas particulier : le parrainage de variétés

# Gestion des semences

## **Informations devant accompagner les semences**

**Informations minimales pour circulation dans l'association**, que la semence soit issue des plantes cultivées par un adhérent ou venue de l'extérieur (notamment apportée par visiteurs du stand de l'association) :

- Noms d'espèce et de variété
- Année de récolte
- Identifiant du producteur, permettant de le contacter ; donc, adhérent ou pas, il faut aussi une adresse et/ou un n° de téléphone.

**Informations facultatives mais bienvenues :**

- Test de germination
- Année limite de germination assurée

Les **semences placées dans les malles**, mises à disposition lors des échanges, sont à ces moments accompagnées d'une **documentation gérée par les adhérents présents, qui s'assurent de sa conservation (elle ne doit à aucun instant être « abandonnée » dans la malle)** :

- Fiches de culture
- Liste récapitulant les durées germinatives

## **Conditionnement des semences mises à disposition par les adhérents**

(Vaut pour les variétés « reproduites » après engagement à le faire, comme pour celles apportées spontanément)

Les semences apportées doivent toujours être clairement identifiées, quel que soit le contenant.

Lors de l'apport par chacun à l'occasion d'un échange, le conditionnement est libre : sachet « dose » fermé, vrac dans une poche, un bocal...

Par contre, quand elles sont mises à disposition pour séjourner dans le stock placé dans la malle, il faudra veiller à la solidité de l'emballage (verre pas bienvenu ?), à limiter l'encombrement, et le conditionnement devra être favorable à la conservation (penser à protection contre la lumière, aération, etc).

## **Stockage et mise à disposition des semences**

**Stock produit par chaque adhérent :**

- Lors des échanges, il apporte ce qu'il souhaite proposer.
- Il laisse des graines à disposition pour la malle collective (voir plus loin).

**Semences « dont nous voulons disposer en permanence dans l'association », dont la liste a été décidée collectivement :**

- Ce stock commun aux adhérents est destiné en priorité aux échanges entre eux.
- Un stock suffisant doit en être produit et entretenu.

- Elles doivent être disponibles à chaque occasion d'échange entre les adhérents (réunion, tenue de stand...).
- Le stock est conservé en priorité dans la malle des adhérents, accompagné de la liste.

#### **Semences « parrainées » par l'association :**

- Elles font l'objet de soins particuliers, et le stock en est conservé en partie chez les adhérents les cultivant, en partie dans une caisse à part.

#### **Semences apportées par des non adhérents :**

- Elles ne sont acceptées qu'après une discussion avec l'apporteur.
- Elles sont alors placées dans une boîte à part (elle-même dans la malle).
- On les accompagnera d'une brève explication

### **Les malles**

#### **La principale : malle réservée aux adhérents :**

- Contenant les semences de « la » liste déjà évoquée, elle sera disponible lors de chaque réunion de l'association.
- Eventuellement, elle pourra être apportée dans un lieu public, mais alors elle sera « gérée » par un adhérent.

#### **Une « deuxième » malle :**

- Elle contient un stock se rapprochant autant que possible de « la » liste.
- Elle est destinée à être mise à disposition lors des manifestations publiques.

Eventuellement, une « troisième » malle, au cas où il existerait un « surplus » de diverses semences mises à disposition.

#### **Gestion des malles**

- Elles sont conservées chez des adhérents, dans des conditions adéquates (au frais, à l'ombre, au sec).
- Elles sont déplacées au gré des activités de l'association : réunions entre adhérents, participation à des manifestations publiques.
- Au moins 2 fois par an, 2 ou plusieurs personnes trient le contenu, font le point sur celui-ci, et en particulier dressent la liste de ce qui manque.
- Un classeur contenant des documents, notamment des fiches de culture, accompagne les malles. NB : lors des manifestations publiques, il doit être géré par un adhérent ayant pris en charge la malle, pour éviter la disparition de documents.

### **Gestion des stocks et des informations sur les stocks**

Plusieurs listes sont à produire et à tenir à jour à intervalles réguliers

- *Variétés parrainées* par l'association, et liste de programme de culture annuel liée
- *Semences « dont nous voulons disposer en permanence dans l'association » (variétés reproduites par l'asso.)*, et liste de programme de culture annuel liée
- *Semences d'autres variétés détenues par les adhérents* : chacun fait sa liste et l'apporte lors des réunions et des échanges.

### **Gestion et destination des listes**

- Mise à jour régulière : voir fiche « Production de semences »
- Diffusion aux adhérents
- Mise à disposition dans la malle, sur le stand, etc

### **Echange/partage entre adhérents**

Il peut se faire à diverses occasions :

- Réunions de l'association : plusieurs fois dans l'année, un « échange » est programmé.
- Dans un lieu public, tenue du stand avec présence de la malle
- Accès à la malle sur son lieu de séjour, à l'occasion d'échanges « informels » entre adhérents voisins

### **Cadre d'échange entre l'association et les non adhérents**

Quelle que soit l'occasion, les semences échangées devront être bien identifiées et conditionnées.

Sur le stand un panneau d'information explique le fonctionnement des échanges avec le public.

### **Mise à disposition de semences produites par l'association**

Comme déjà précisé, **le stock commun aux adhérents est destiné principalement aux échanges entre eux.**

Par conséquent, sur le stand, les graines proposées au public seront principalement celles détenues et apportées par les adhérents qui tiennent le stand ce jour. Ceci n'est pas uniquement restrictif, car ce sera l'occasion d'une description de variétés connues « d'expérience »...

Il est souhaitable de solliciter du visiteur « emprunteur » un retour d'info ultérieur...

### **Réception de semences apportées par des non adhérents**

Le panneau rappelle les infos à fournir avec les graines apportées et à inscrire sur le champ sur le sachet déposé (qui peut être confectionné sur le stand).

Gestion de ces semences sur le stand : reporter les infos sur une liste (par ex date de réception, commentaires, éventuellement suite à donner...), ranger les sachets dans une boîte à part.

# Reproduction de semences hors parrainage

## Semences concernées

Semences reproductibles (donc non hybrides, non « OGM »), et en outre provenant notamment de petits producteurs de préférence (non traitées, entre autres)

Variétés pas menacées à court terme (disponibles dans la nature, le commerce, etc)

Variétés présentant pour nous un intérêt, de quelque ordre qu'il soit : alimentaire, esthétique, artisanal, etc

## Intérêts principaux de cette démarche

Faire en sorte que tous les légumes et autres plantes dont nous avons besoin soient disponibles dans l'association.

Grâce à l'engagement collectif, disposer chacun, sans passer par le commerce, de variétés nombreuses de légumes.

Maintenir, dans des conditions locales de culture, des variétés intéressantes.

Faire connaître ces variétés dans un esprit d'échange, de solidarité

## Organisation

Au préalable, il a été établi une *liste des « semences dont nous voulons disposer en permanence dans l'association »*, servant de base mais pouvant bien sûr évoluer au fil des ans.

Il est demandé à chaque adhérent de fournir en début d'année, le jour de la *réunion de parrainage annuelle*, la liste des semences dont il *dispose* et celle des plantes qu'il veut reproduire l'année suivante.

On synthétise ces listes, afin de faire apparaître une liste des semences qui manquent ou vont manquer à l'association (âge des semences, quantité disponible...).

Le plus tôt possible, on fait une réunion de mise au point pratique du parrainage, de mise au point de la liste de reproduction de l'année à venir (où sera précisé « qui cultive quoi ») et d'échange.

La conformité des semences récoltées sera testée, si possible, par une nouvelle mise en culture menée jusqu'à récolte des produits et utilisation de ces produits.

## **Destination des semences produites et testées**

En priorité, mise à disposition des adhérents lors des échanges

Selon les disponibilités, on peut envisager aussi un don lors des manifestations publiques auxquelles participe l'association.

## **Un aspect secondaire mais non négligeable : la solidarité nécessaire au succès de cette organisation.**

Pour les personnes ne disposant que d'un petit jardin, l'espace nécessaire à une culture pour production de semences sera -au moins en partie- indisponible pour produire une récolte consommable, ou encore pour semer des variétés qui seraient susceptibles de se croiser avec la variété « reproduite ».

Il faut donc, si la personne s'engageant à la « reproduction » le demande, lui fournir en compensation des produits récoltés dans d'autres jardins, que ce soit de la variété reproduite ou d'autres variétés qu'elle ne pourra pas cultiver la même année.

# **Parrainage de variétés**

## **Critères de choix des variétés**

Non inscrites au catalogue officiel

Présentant un intérêt lié à leur rareté (caractère local, notamment)

## **Conditions de possibilité**

Origine des semences fiable

Spécificités de la variété permettant de la cultiver localement avec des chances raisonnables de succès

Mise à disposition par l'association d'une fiche de culture en vue de la récolte de semences

Assortir la fiche d'un questionnaire sur observations lors de la culture (actuellement : modèle Kokopelli)

Prise de connaissance du protocole de culture

Lieux de culture : au moins 2 simultanés, pour sécuriser la récolte

Durée : engagement **collectif** de l'association sur **plusieurs** années pour une variété donnée

## **Organisation et déroulement**

Réunion consacrée à ce sujet, l'hiver précédant la mise en culture, pour réexaminer la liste des variétés parrainées au fil des ans, établir celle des variétés à parrainer à l'avenir et des personnes les parrainant, et pour définir les modalités importantes (par exemple : gestion des problèmes d'espace nécessaire à la culture)

Mise en culture

Recueil des observations faites sur la variété

Vérification de la conformité des semences récoltées, par nouvelle mise en culture menée jusqu'à la récolte des plantes et à leur utilisation

Continuer à cultiver de la variété s'il n'est pas certain qu'elle le soit ailleurs

Diffusion des semences vérifiées à des parrains internes ou externes à l'association, sans oublier de sauvegarder un stock de semences (au cas où ce nouveau parrainage n'aboutisse pas)

Assurer un suivi de la variété dans le temps : regrouper les fiches des différents parrains, etc